



- ZONAGE**
- UA, Ville constituée ou à reconstruire
  - UAa, Tissu plus dense autour de pôles
  - UAb, Place du Front Populaire-Ilot B
  - UAc, ZAC Centre Moutier
  - UAd, Habitat adapté
  - UAE, Hypercentre
  - UB, Secteur Lecuyer Sud
  - UBa, Secteur République
  - UC, Grands sites d'habitat collectif
  - UD, Grands services urbains "Campus"
  - UDa, Equipements d'intérêt général
  - Udb, Grand équipement documentaire
  - UEa, Activités industrielles ou artisanales
  - UEb, Activités tertiaires
  - UEc, Activités diversifiées
  - UEp, Activités portuaires
  - UF, Zone pavillonnaire et de petits collectifs
  - UG1, Site de renouvellement Urbain: Secteur des Impasses
  - UG2, Site de renouvellement Urbain: Secteur Landy
  - UG3a, Site de renouvellement Urbain: ZAC Canal secteur a
  - UG3b, Site de renouvellement Urbain: ZAC Canal secteur b
  - UG3c, Site de renouvellement Urbain: ZAC Canal secteur c
  - UG3d, Site de renouvellement Urbain: Secteur Crèvecoeur d
  - UG3e, Site de renouvellement Urbain: ZAC Canal secteur e
  - UG4, Site de renouvellement Urbain: Secteur du Fort
  - UG4a, Secteur Jaures
  - UG4b, Secteur Zingaro
  - UG5, Site de renouvellement Urbain: ZAC Port Chemin Vert
  - UVa, Zone verte urbaine des parcs et jardins
  - UVb, Zone verte urbaine: sports, loisirs, cimetières
  - UVc, Zone verte urbaine du Canal de Saint-Denis
  - UVd, Espace vert de proximité
  - UVj, Zone verte urbaine des jardins familiaux
- PRESCRIPTIONS**
- Emplacement réservé destiné au logement (PC): Plaine Commune
  - Emplacements réservés: [E] Etat / [D] Département / [PC] Plaine Commune / [C] Commune
  - Localisation d'espace public
  - Localisation d'équipement public
  - Localisation de voirie et espace public
  - Localisation de sente et mail piéton
  - Percée visuelle à créer
  - Marge de recul des constructions
  - Linéaire d'activités
  - Espaces plantés ou à planter
  - Élément de paysage à préserver

AUBER\_PLU\_L93\_Modif N°13\_4.3\_Plan de zonage\_3000\_imp05.04.2019

**COMMUNE D'AUBERVILLIERS**  
DEPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

Modifié par délibération du 9 avril 2019  
approuvant la modification n°13 du PLU

**4. REGLEMENT**  
**4.3. Plan de zonage**

1/3 000e

Arrêté le : 18 février 2010  
Approuvé le : 21 octobre 2010

Modification le : 15 décembre 2011-12 juillet 2012 -  
23 mai 2013 - 19 décembre 2013 - 27 novembre 2014 -  
15 janvier 2015 - 12 février 2015 - 2 avril 2015 -  
28 mai 2015 - 17 décembre 2015 - 27 juin 2017 -  
**19 décembre 2017**

Mises en compatibilité par arrêté de DUP le :  
11 janvier 2013 - 13 février 2017 - 27 mars 2018  
12 décembre 2018

**AUBERVILLIERS**

Source: Fond plan DGFIP2017

